



Nouvel Lakay

Edito

Le mois de juin a été rythmé par le mondial de football au Brésil. En dehors de l'évènement sportif, il faut voir l'impact économique sur le pays et sur l'emploi, même si malheureusement cela apportera peu d'amélioration aux conditions de vie des plus pauvres. Les Haïtiens sont nombreux à immigrer vers ce pays en plein essor en espérant une vie meilleure (voir ci après l'article « les immigrés haïtiens sur les chantiers du Mondial »).

Nathalie CHALVIRE

Echo sur ...

Hommage à Yves Robin, membre de Désir d'Haïti

Dans ce numéro

Echos sur	p 1
Haïti en action.....	p 2
Actualité.....	p 3
Culture et tradition.....	p 3
Agenda	p 4

Dimanche 27 juillet dernier Françoise nous annonçait le décès de son mari Yves Robin. Il avait appris sa maladie en début d'année, l'obligeant à annuler son voyage en Haïti prévu en février 2014. Soigné puis hospitalisé à deux reprises, nous avons gardé jusqu'au bout l'espoir d'une amélioration de son état de santé.

Que dire de ce grand homme ? A première vue, on dirait un grand timide, mais au fur et à mesure qu'on le côtoie, on découvre un « hyper » bavard, d'une culture générale inimaginable.

Généreux et très ouvert, Yves a partagé avec nous, ses connaissances, ses passions, son amour de sa région. C'est ainsi qu'il nous a fait découvrir son village natal en Lorraine, sa famille, toute la richesse de cette belle région. Nous y avons passé des vacances mémorables, des vrais moments de partage, des soirées de fou rire. Yves avait beaucoup d'humour et aimait rigoler. La dernière blague qu'il nous a sortie, c'était à l'hôpital, quand nous lui avons rendu visite à la fin du mois de juin, ne pouvant parler, il a sorti son ardoise pour nous dire qu'il y avait des vignes en face de l'hôpital et qu'il ne pouvait même pas boire du vin !

Père de deux enfants haïtiens, Yves et Françoise nous ont rejoints à l'association en 2002 et n'ont pas tardé à devenir membres à part entière de Désir d'Haïti. Deux ans après, ils

créaient une annexe dans le département de la Marne. Pas une année sans un voyage en Haïti avec sa famille, non pour aller se faire dorer au soleil, mais pour partager avec les enfants d'Aquin et de Maniche, et aussi, pour voir sa filleule, Winechelle. De retour de ses voyages, c'est avec fierté qu'il nous commentait les photos, « à chaque photo, une histoire ». Ses yeux pétillaient quand il parlait d'Haïti, il était amoureux de notre pays. Yves était un fan inconditionnel de la soupe au giraumon (sorte de potiron). Il en a rapporté des plants d'Haïti, en a cultivé dans son jardin et a encouragé sa famille à en faire autant. De plus, chaque année, il réalisait des confitures avec les fruits de son verger, au profit de l'association. Qui ne connaît pas « les délices d'Yves »



Yves est mort la veille de ses 65 ans, un jeune âge me dira t-on. Nul doute que son absence va laisser un grand vide dans sa famille, dans l'association, dans les cœurs de ses filleuls et aussi de ses amis. Nous avons perdu un grand ami mais les souvenirs restent. Repose en paix, Yves !

François CANARD

Nota : Françoise tient à remercier les amis de la Marne qui ont soutenu les actions pour le peuple haïtien, durant la maladie d'Yves et qui se sont engagés à continuer afin de pérenniser les actions de ce dernier.

De nouveaux membres au sein de l'équipe de Désir d'Haïti qui ont des liens forts avec Haïti

Bienvenue à Catherine et Luc SENECAI ...

Nous avons le plaisir de vous présenter Catherine et Luc Sénécal. Luc, d'origine bretonne, se propose de faire des crêpes lors de nos manifestations.

Luc avait un arrière-arrière grand-père du nom de Léonard SENECAI,

originaire de la Guadeloupe, et qui s'était installé à Haïti.

« Léonard SENECAI était fils d'un colon et d'une esclave qui a été libérée par la suite. Il a reçu une excellente éducation et est devenu journaliste, puis régisseur d'une bananeraie.

L'époque a été fortement troublée par l'abolition de l'esclavage grâce à l'action de Victor Schoëlcher. Or, du fait de son éducation, de l'instruction qui lui a été donnée et de son charisme, Léonard Sénécal a eu une forte influence dans son pays et notamment sur le territoire de Basse-terre. Proche du préfet de



l'île et d'autres personnalités, ceux-ci ont été démis de leur fonction, non sans brutalité, pour être remplacés par des personnages qui ont, avec autorité, instauré un régime militaire. De nombreux personnages ont eu à en souffrir, soit en immigrant vers Cayenne, soit en retournant en métropole.

Mais Léonard Sénécal n'est pas parti et il a compté sur l'influence de Schoelcher pour éviter de tomber sous le couperet de ces personnages. En vain. Emprisonné, il a été jugé comme instigateur de troubles, avec un procès uniquement à charge, son avocat ayant lui-même des accointances avec le pouvoir en place. Il fut condamné à dix ans de bagnes à Cayenne... auxquels il a résisté d'une façon incroyable. Gracié grâce à l'action incessante de ses deux fils (qui avaient reçu une bourse pour leurs études en France) et de son épouse, venue s'établir à Paris pour cela, il s'est établi définitivement en Haïti.

Du fait des intentions des autorités de l'époque pour effacer le plus de traces possibles le concernant, un chercheur du CNRS

et du Cercam aux Antilles, a travaillé pendant plus de trente années pour reconstituer toute son ascendance, toute la procédure judiciaire et toute sa descendance.

Aussi, découvrant cette réalité sur mon ancêtre, j'ai compris que nous avions de la famille en Haïti ! »

Luc SENEAL

... et à Swanson CAMEUS

Lors de ses vacances en Haïti en mars dernier, Swanson Cameus, originaire de St-Marc, a rencontré Morin? chargé de programme à Fonhsud? lequel lui a parlé de Désir d'Haïti. L'occasion s'est présentée pour lui de réaliser son souhait : s'engager pour soutenir son pays. C'est ainsi qu'il nous a rejoints.



Haïti en action

Coopération décentralisée : mission de Gérard Aleton, fondateur de Désir d'Haïti.

Depuis 2004, les communes de Camp-Perrin et de Maniche, situées dans le département du sud d'Haïti, se sont rapprochées pour mettre en commun leurs moyens dans le souci de développer leur zone. Elles signaient en 2010 un accord de coopération décentralisée avec la Communauté d'agglomération Marne-et-Chantereine. En janvier 2014, cette dernière accordait une subvention à l'Association Intercommunale de Camp-Perrin / Maniche (AICM) pour la réhabilitation d'une maison, ce qui concrétisait la volonté de coopération entre Haïti et la France. Le 26 mars 2014, une mission de Désir d'Haïti, accompagnée d'une volontaire du Conseil Général de Seine-et-Marne et des membres de l'AICM, visitait la maison à rénover située au lieu dit Bouffard, sur la route allant de Camp-Perrin à Maniche. Sans toiture, sans huisserie et avec des murs rongés par l'humidité, la maison - lors de cette visite - ne se présentait pas sous son meilleur jour. Comme en témoignent les photos reçues récemment, les travaux de rénovation avancent bon train et la maison, qui a déjà retrouvé un meilleur aspect, devrait bientôt être inaugurée.

Plus que le bâtiment lui-même c'est le projet de l'Association Intercommunale Camp-Perrin / Maniche (AICM) dont elle est le symbole qui est important.

Contrairement à une communauté d'agglomération française, l'intercommunalité qui s'est constituée en association le 22 février 2014, n'est pas un établissement public de coopéra-



tion intercommunale, tel que le définit par la loi française. L'AICM est donc une association qui inclut statutairement les maires des deux communes et les représentants de la société civile ; elle est administrée par un comité directeur de 7 membres élus pour 3 ans. Ses compétences, parmi lesquelles il faut mentionner le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, présentent de fortes similitudes avec celles d'une communauté d'agglomération française. Par contre, ses ressources et moyens d'action sont bien plus limités.

En cette période de démarrage de la coopération décentralisée entre la Communauté d'agglomération M-et-C et l'AICM, Désir d'Haïti en s'appuyant sur FONHSUD, joue le rôle de facilitateur ou de maître d'œuvre de la coopération pour le compte de la Communauté d'agglomération M-et-C.

La région offre un attrait touristique indéniable et la mise en valeur du patrimoine des deux villes est l'une des priorités de l'AICM. Dans un premier temps, et dans l'attente de la construction d'une maison de la Culture et du tourisme envisagée par l'AICM, la maison intercommunale devrait servir de relais pour la promotion du tourisme. L'occasion de rappeler que Désir d'Haïti, en organisant plusieurs fois l'an des voyages de tourisme solidaire dans le sud du pays, contribue à sa manière au développement de la région et aux échanges avec sa population.

Gérard ALETON

Le chikungunya

L'épidémie du chikungunya (dûe à la pique du moustique *Aedes Albopictus*, le même qui transmet la dengue) s'est diffusée à grande vitesse en Haïti : les dix départements du pays ont été touchés (en juillet, on comptait près de 51 830 infectés et 4 cas testés). Ce virus provoque une forte fièvre, des éruptions cutanées, des maux de têtes et des muscles, de très fortes douleurs articulaires (d'où l'appellation « la maladie de l'homme courbé »). Pour endiguer la prolifération de moustiques, une vaste campagne de décontamination avait été lancée en mai dernier par le gouvernement. Des opérations, de fumigation et de traitement des gîtes des moustiques à travers la capitale et les régions ont été menées par les agents du ministère de la Santé. En parallèle, les autorités sanitaires ont multiplié les actions de sensibilisation pour expliquer l'importance de la fumée et comment la diffuser dans les maisons en laissant les portes et fenêtres ouvertes l'objectif étant de tuer

les moustiques cachés dans les maisons. Les mesures de prévention ont bien été suivies, la population s'est approvisionnée en médicaments et insecticides et s'est attelée au traitement des eaux usées.

Les enfants, qui une fois la curiosité passée, jouent à cache-cache avec la fumée, ont été invités à ne pas courir lors de la propagation de la fumée pour éviter les chutes.



Source : Articles RFI, mai 2014 et Haïti Presse Network, juillet 2014.

Les immigrés haïtiens sur les chantiers du Mondial

Depuis le tremblement de terre de 2010, beaucoup d'Haïtiens ont immigré au Brésil. Ce dernier les a accueillis à bras ouverts notamment avec les travaux pharaoniques de la Coupe du monde de foot ; la main d'œuvre était bienvenue. Avec l'arrivée de plusieurs dizaines d'haïtiens par jour, le quartier de Curitiba a été rebaptisé "le petit Haïti". Certains n'ont aucune qualification, d'autres sont diplômés du 3ème cycle, il y a une grande diversité.

Attirés par ces opportunités de travail, la plupart a d'abord immigré illégalement, au lendemain du séisme. Le Brésil a préféré les régulariser et concéder 1 000 visas humanitaires par mois aux nouveaux arrivants. La majorité a donc aujourd'hui un droit de séjour et de travail, ce qui a permis à certains de travailler sur le chantier du stade du Mondial.

L'économie brésilienne est en pénurie de main-d'œuvre : l'éducation, insuffisante, n'a pas suivi le rythme de la croissance. Aujourd'hui sept employeurs sur dix assurent avoir du mal à recruter. La pénurie toucherait tous les secteurs : la restauration, l'industrie, la construction, les transports, les technologies. L'arrivée des Haïtiens a permis de "soulager" ce manque : maintenant, ils représentent 10 % de la main d'œuvre locale, ils ont même souvent deux emplois ! Dans la journée, ils travaillent dans la construction civile et la nuit comme gardien. On compterait près de 2 500 Haïtiens à Curitiba pour 22 000 dans tout le pays.

Tiré de l'article paru sur France Info. Fr: « Des hommes au travail sur le chantier du stade Arena da Baixada, à Curitiba, ville-hôte du Mondial ».

L'été, saison des fêtes patronales en Haïti

L'été c'est la haute saison des fêtes patronales en Haïti. Les fidèles catholiques, autour de leur clergé, sont en fête. Plusieurs semaines, parfois des mois avant, ils planifient les activités : retraite, programme de messe, réparation et embellissement, activités socio-culturelles. Ça va être l'occasion pour les producteurs de la paroisse de faire valoir leurs produits, agricoles et pastoraux surtout, à travers les deux processions d'offrandes, la veille et le jour. Ils arrivent jusqu'à l'autel avec leurs paniers chargés de produits de leurs champs, en mimant et en dansant au rythme du tambour, de la guitare et des cymbales ; ce qui nous rappelle le psaume de la création.

Les fêtes patronales, ce sont des fêtes religieuses qui marquent bien l'esprit d'une grande majorité de la population. C'est vraiment le cas de parler de religieux. Certains membres de la communauté ne sont pas nécessairement des pratiquants, mais ils viendront quand même à la messe à cette occasion, parfois aussi à la retraite spirituelle préparant l'événement. D'autres ne rateront jamais ces fêtes, c'est l'occasion de participer à l'unique fête culturelle de la localité. On y trouvera tous types de groupes musicaux, dépendamment du milieu : des jazz, des discos, des groupes racines (timole), des raras. Même quand ce sont des fêtes catholiques, aucun autre



secteur religieux n'est resté indifférent, protestant aussi bien que vodouisant. Le petit commerce s'avère très florissant. Ils viennent de partout pour vendre tous types de produits : articles religieux, artisanat, produits comestibles.

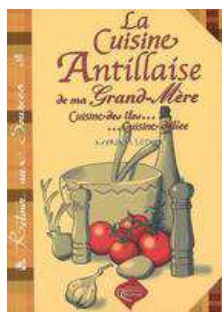
Les leaders politiques, maires, députés, sénateurs, membres de gouvernement, ceux qui sont en poste comme ceux qui sont candidats, ne ratent jamais cette occasion de bain de foule. Avec une partie des fonds du budget de la République prévus pour les patronales, les premiers subventionnent certaines activités culturelles où ils auront l'occasion de prendre la parole et profiter ainsi d'une certaine visibilité. Les seconds le feront à leurs frais, quitte à se faire rembourser s'ils ont la chance d'être élus à leur tour.

Aujourd'hui, il est très difficile à un curé de changer la date d'une fête patronale, même quand c'est pour la reporter à la vraie date d'anniversaire de la mort du patron, voire d'oser parler de mise au rencart de la fête. Il aura en face de lui non seulement les fidèles catholiques, mais l'ensemble des habitants de la localité.

Bref, disons que la fête patronale en Haïti est un symbole culturel et religieux qui fait partie du patrimoine de la communauté. C'est un véritable lieu de rassemblement, un carrefour où se croisent des gens aux intérêts multiples : religieux, culturels, économiques et même politiques.

Père Wilnès TILUS (FONHSUD)

La sélection de Brigitte



Le secret de ce livre : partir à la découverte de nos saveurs traditionnelles. Ma cuisine haïtienne chérie réunit plus de 200 recettes dont la diversité des ingrédients, la richesse des saveurs et l'originalité des recettes continuent de surprendre.

Vous y découvrirez des spécialités locales telles que les croquettes d'arbre à pain, le riz djon-djon, le grillot de porc, les pickles, la pintade nèg marron, le jus de barbadine, le flan de patate douce et des recettes haïtiennes revisitées....

Paru en 10/2013. Edition: Orphie G.doyen. Collection: Essentiel De La Cuisine.

Repas du 27 septembre 2014 à 12h30

Bon de réservation

Menu

Punch - Accras

Bœuf à l'haïtienne

Flan coco

Café

Adulte(s) _____ x 12 € = _____ €

< 12 ans _____ x 6 € = _____ €

Total _____ €

Je souhaite être à la table de : _____

Salle Jean-Baptiste Clément, Parc de la Maire Brou-sur-Chantereine - Réservation avant le 24 septembre auprès de Mme LAMRAOUI—68 rue Paul Algis - 77360 Vaires-sur-Marne ou de Mme PEUVERGNE - 2 allée des Aulnes—77360 Vaires-sur-Marne - Chèque à l'ordre de Désir d'Haïti.

Agenda 2014

- **Dimanche 27 septembre 2014** : journée des associations à Brou-sur-Chantereine, repas haïtien dans la nouvelle salle Jean-Baptiste Clément, Parc de la Mairie.
- **22 et 23 novembre 2014** : week-end de solidarité à Châlons-en-Champagne.



Désir d'Haïti

Association d'utilité publique autorisée à recevoir des dons

Chez Mme Christiane ESTEVES

57 rue Paul Algis, 77360 Vaires-sur-Marne, France

desir.haiti@laposte.net - 01 60 20 33 35

<http://desirhaiti.org/> - <https://www.facebook.com/desir.dhaiti>

Directeur de la publication :
Christiane ESTEVES -
ISSN 2271-7463 -
Trimestriel pour les adhérents et bienfaiteurs .